

7 # 5
15/89
OCS

Canadexport



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

VOL. 7 N° 5

LE 15 MARS 1989

Réunions et congrès profitent au touri\$me

Vous avez misé sur le marché américain des réunions et des congrès?

Grâce à son vaste réseau d'agents chargés des réunions et des congrès spécialisés, le ministère des Affaires extérieures (MinAffex) peut vous aider à jouer gagnant.

Aux États-Unis, ce marché est très lucratif : il s'agit de 29 milliards de dollars, pour être précis. Mais ce n'est pas tout : il rapporte aussi d'étonnants profits aux investisseurs. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que le gouvernement canadien accorde une grande priorité à un secteur aussi important du marché touristique.

On peut diviser les réunions et les conventions en trois catégories : les réunions d'associations, les réunions d'entreprises, et les programmes d'encouragement aux voyages. Mais quelle que soit la catégorie visée, les agents du MinAffex spécialisés dans ce domaine peuvent vous aider à augmenter votre part du marché.

Leur principale tâche -- trouver de nouveaux débouchés pour notre industrie touristique -- bénéficie de leur vaste connaissance du marché des réunions et des congrès dans leur zone géographique respective. En outre, ils ont accès à une liste informatisée des débouchés constamment remise à jour et dont les données peuvent être communiquées à nos clients canadiens.

Cette année, la banque de données sera améliorée et élargie lorsque toutes nos missions aux États-Unis auront transféré leurs informations à un micro-ordinateur baptisé WIN Tourism. Ce système est un rejeton du réseau d'information mondiale (World Information Network) conçu pour les échanges commerciaux et le tourisme.

La recherche de débouchés prend diverses formes : la consultation d'annuaires d'associations, l'achat de listes d'adresses, les demandes de renseignements de vive voix, et même parfois à travers le bulletin de nouvelles ou le journal.

Pour citer un exemple récent, une de nos agents
(Voir page 4 : Un réseau.)

Rencontres ministérielles au Japon

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, qui était à Tokyo, le mois dernier, à l'occasion des obsèques de l'empereur Hirohito, a aussi trouvé l'occasion de parler commerce.

Au cours de sa visite de quatre jours, M. Crosbie a rencontré le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Sosuke Uno, et le ministre du Commerce extérieur et de l'Industrie (MITI), M. Hiroshi Mitsuzuka. Les conversations de M. Crosbie avec les deux ministres ont porté sur les questions bilatérales relatives aux échanges entre le Canada et le Japon, notre accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE), la réalisation d'un marché unique pour les douze États membres de la Communauté économique européenne en 1992, et sur la coopération économique des pays riverains du Pacifique.

Cet échange a marqué la première rencontre entre les deux ministres du Commerce extérieur. Au cours de leurs entretiens, M. Mitsuzuka a félicité le Canada de l'heureuse conclusion des négociations de libre-échange avec les États-Unis.

En outre, il a laissé entendre que l'Asie devrait

entreprendre un projet semblable dans le domaine de la coopération économique régionale, tout en assurant M. Crosbie que le Canada et les États-Unis participeront à toute discussion d'un accord de libre-échange avec l'Asie.

M. Mitsuzuka a clairement exprimé son vif intérêt pour un système mondial de libre-échange. Selon lui, tout pays qui choisit le protectionnisme nuit à « la paix et au bonheur du monde ».

Au cours de ses entretiens avec MM. Uno et Mitsuzuka, M. Crosbie a souligné l'importance que revêt le Japon aux yeux du Canada. Dans cette optique, il a fait savoir aux deux ministres que le Canada accordera la « haute priorité » au Bassin du Pacifique au cours des années 1990, et qu'il annoncera cette année plusieurs nouvelles initiatives visant à renforcer le soutien de notre gouvernement aux échanges avec le Japon.

Le Japon vient tout juste au second rang (après les États-Unis) des partenaires commerciaux du Canada. En effet, nous exportons presque deux fois plus vers le Pacifique que vers l'Europe.

Au cours des années 1970, les échanges entre le Canada et le Japon ont quadruplé. L'année dernière, la valeur totale des échanges entre les deux pays s'est chiffrée à 16 milliards de dollars; et, pour la première fois depuis cinq ans, se sont soldées par un surplus (d'environ 300 millions de dollars) en faveur du Canada.

Les mesures adoptées par le Japon pour réduire certains des plus graves aspects de son déséquilibre commercial avec ses principaux partenaires commerciaux, ainsi que la valorisation du yen par rapport aux dollars canadiens et américains, ont créé des débouchés nouveaux et lucratifs pour les exportateurs canadiens; en particulier dans des domaines comme les communications et l'informatique, les aliments et les boissons transformés, le poisson, les crustacés et autres produits de la pêche, ainsi que les produits forestiers. Par exemple, depuis 1985, les exportations canadiennes de poisson vers le Japon ont doublé.
(Voir page 4 : Discussions.)

Percée du Canada

En 1988, le Canada est devenu la septième nation commerçante du monde, évinçant ainsi l'Union soviétique du rang qu'elle occupait dans cette hiérarchie.

D'après les chiffres provisoires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), en 1988, le Canada assumait, en termes de valeur, 4 % des exportations mondiales et 3,8 % des importations.

A titre de comparaison, l'Union soviétique assumait 3,9 % des exportations et 3,6 % des importations.

Toujours en 1988, le pays désigné le plus grand exportateur fut l'Allemagne de l'Ouest, avec 11,4 % des exportations mondiales, suivi des États-Unis (11,3 %), du Japon, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

Révision des contrôles à l'exportation

La révision des contrôles à l'exportation va bon train...

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé, début mars, qu'il recommandait au Cabinet des mesures qui simplifieront le système canadien des contrôles à l'exportation, ajouteront l'Afrique du Sud à la Liste de pays visés par contrôle (L.P.V.C.), et supprimeront de cette liste les sept pays du Pacte de Varsovie de même que le Viêt-nam et la Corée du Nord.

En ajoutant l'Afrique du Sud à la L.P.V.C., le Canada pourra exercer un contrôle sur l'exportation de tous les produits de haute technologie à destination de ce pays, y compris les ordinateurs, les logiciels, le matériel de télécom-

munications, les aéronefs, les hélicoptères, et les véhicules à quatre roues motrices.

Selon M. Clark, la suppression des pays du Pacte de Varsovie, de la L.P.V.C., représente une mesure visant à faciliter les échanges de marchandises non stratégiques.

Enfin, M. Clark a annoncé une révision majeure de la Liste de marchandises d'exportation contrôlée (L.M.E.C.).

La L.M.E.C. est une liste exhaustive de technologies et de produits soumis à un contrôle en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et pour lesquels il faut obtenir, avant d'exporter, des licences d'exportation. Les
(Voir page 4 : Un meilleur contrôle.)

DANS CE NUMÉRO :

- Voici des appels d'offres internationaux qui présentent de bons débouchés sur les marchés mondiaux 2
- La mission commerciale en Italie remporte un grand succès 4
- Une foire est toute prête à décoller ici même au Canada 5
- Une maison de commerce aide à balayer le marché des aspirateurs 6

